



Rapport d'activité 2020

Sommaire

La Cité de l'agriculture	P. 3
Le mot de la directrice	P. 4

1. Présentation de la Cité de l'agriculture

1.1 Vision / Mission / Valeurs	P. 6
1.2 Chiffres clefs	P. 7
1.3 L'équipe	P. 8
1.4 Des projets pour tou.te.s	P. 9

2. Présentation des principales actions 2020

2.1 Expérimenter : produire et se nourrir	P. 12
2.2 Documenter, mesurer l'impact, un travail de longue haleine	P. 17
2.3 Accompagner les professionnel.le.s de l'agriculture urbaine	P. 18
2.4 Professionnaliser et outiller les acteurs	P. 19
2.5 Faire de la transition agroécologique, l'affaire de tou.te.s !	P. 23

3. Partenaires	P. 25
----------------	-------

4. Conclusion	P. 29
---------------	-------

La Cité de l'agriculture

La Cité de l'agriculture est une association marseillaise fondée en 2015. Outil de recherche-action au service de tou.te.s, elle œuvre pour que chacun.e à son niveau participe à la transition agro-écologique des villes. La Cité de l'agriculture souhaite faire advenir d'autres manières de concevoir le vivant, de produire, de s'approvisionner, d'accéder à l'alimentation et de consommer.



Le mot de la directrice

Hypercroissance, Covid-19, élections municipales, congé maternité de la directrice, déménagement des bureaux,ancements de nouveaux chantiers... Dans un contexte général d'urgence et de mise en lumière des sujets que nous portons depuis cinq ans, 2020 a été une année difficile mais un passage fondamental, une série d'épreuves charnières dont la Cité de l'agriculture sort renforcée.

Ces défis se sont particulièrement imbriqués, tant dans le calendrier que dans l'importance à y accorder. Autant vous dire qu'il a fallu assurer, et y croire. Nous nous sommes organisé.e.s, nous avons fourni un travail intense, un travail à la hauteur de l'engagement individuel de chaque membre de l'équipe. Malgré le contexte, les efforts ont payé : en cette fin d'année, le constat est clair, les racines de la Cité de l'agri s'ancrent et se solidifient, les projets sortent de terre, la légitimité s'amplifie. Aujourd'hui, la perspective d'une assise financière plus pérenne et plus sereine émerge peu à peu. L'équipe grandit et s'étoffe, se structure.

Une année difficile donc, mais une année qui nous a permis de charpenter le projet associatif, de réagir vite et efficacement grâce au travail de fond mené les années précédentes, d'observer et de participer à un changement de paradigme que collectivement, nous ne pouvons plus nier. Une année qui a confirmé le rôle de locomotive de la Cité de l'agri, et l'immensité des enjeux des sujets que nous traitons.

Un immense remerciement à nos partenaires financiers, opérationnels et techniques, qui nous font confiance. Un immense remerciement à l'équipe, efficace, touchante, ultra-volontaire. Un très grand remerciement à France Active pour son accompagnement décisif dans l'évolution de l'association. Et un grand merci à vous qui lisez ces lignes, et qui vous intéressez à une autre manière de faire société. Ensemble, nous pouvons amorcer un changement écologique et social visible et profond.

A bientôt,

Marion Schnorf



1.Présentation de la Cité de l'agriculture

La Cité de l'agriculture est une association marseillaise fondée en 2015 par Marion Schnorf. Son existence financière démarre en 2018 et son équipe est aujourd'hui composée d'une quinzaine de salarié.e.s et prestataires réguliers. L'association est à la fois maillon et moteur de la transition agro-écologique des villes.

Elle promeut l'agriculture urbaine et la mise en réseau de tous les acteurs et actrices de la transition. Elle met en place des actions concrètes pour lutter contre la précarité alimentaire et défend les liens de proximité entre citoyens et producteurs.

1.1 Vision /Mission /Valeurs

Une vision

La Cité de l'agriculture œuvre pour une transition agro-écologique vitale de la société vers un modèle plus sobre, plus sain, plus juste. En conjuguant expérimentations et expertises, la Cité est un outil de recherche-action pour que chacun.e à son niveau œuvre à cette transition : pour faire advenir d'autres manières de concevoir le vivant, de produire, de s'approvisionner, d'accéder à l'alimentation et de consommer.

Une mission

Par l'expérimentation, la prospective, la transmission et le partage, la Cité de l'agri défend l'écologie et la justice sociale. Notre terrain d'action est la ville où nous cultivons, dans son acceptation la plus large possible, des projets d'agriculture urbaine et d'alimentation durable.

Des valeurs

Optimisme : Réconcilier des entités irréconciliables : La ville et le rural, l'espace de la consommation et l'espace de la production, le béton et le champs. **Audace** : Porter des projets innovants et expérimentaux. **Inclusion** : Imaginer et faire ensemble. Faciliter l'accès à une nourriture de qualité, saine et locale au plus grand nombre. **Ouverture** : Croire en la coopération de toutes les énergies du territoire et en la collaboration avec des partenaires motivés et compétents. **Engagement** : Agir pour transformer nos sociétés et préserver la planète

1.2 Chiffres clés

Nombre de projets portés par la Cité de l'Agriculture : 28

Membres du réseau Agriculture Urbaine Marseille : 58
(39 en 2019)

Nombre de porteurs de projets accompagné.es : 23
(10 en 2019)

Nombre d'événements : 17 (25 en 2019)

Nombre de salarié.e.s : 9 (5 en 2019)

Nombre d'abonné.e.s à la Newsletter : 1800 (1500)

Nombre d'abonné.e.s Facebook : 5500
(4000 en 2019)

Public participant aux événements : 2200

1.3 L'équipe

En 2020, l'équipe de la Cité de l'agriculture s'est agrandie : neuf salarié.e.s, trois services civiques et des prestataires réguliers.

Équipe de direction :

Marion SCHNORF, urbaniste de formation, fondatrice et directrice générale

Louis ROLAND, diplômé de l'IEP de Paris, directeur opérationnel

Myriam LEQUEUX, assistante administrative

Équipe salariée :

Arnaud CLEENEWERCK, responsable de formation agriculture urbaine

Poussy DRAAMA, diplômée de la HEAR-Strasbourg , maraîchère de la Ferme Capri

Louise LEVAYER, diplômée de l'IEP de Lille, chargée de mission alimentation durable

Agathe MONNIER, diplômée de la HEAR-Strasbourg, chargée de communication

Lucas TURBET DELOF, urbaniste de formation, responsable de projet(Ferme Capri)

Maele THUEUX, paysagiste, chargée de projet de la Ferme Capri

Océane ZAMORA, stage de fin d'études, ingénieur agronome

Prestataires réguliers :

La Cité de l'agriculture a engagé plusieurs partenariats avec des prestataires de confiance tels que Thibault DINGREVILLE, responsable de la recherche de financements, Sophie NALET, consultante en ressources humaines ou Cécile BOUILLLOT, diététicienne de formation, animatrice des ateliers cuisine.

Services civiques :

En 2020, la Cité de l'agriculture a renouvelé son partenariat avec Uniscité Méditerranée et a accueilli quatre volontaires en service civique :

Virgile IRALI - Ambre CARTIER - Julie DELABY - Julia MAFFRE

1.4 Des projets pour tou.te.s

En 2020, la Cité de l'agriculture a développé et réalisé près d'une trentaine de projets qui s'articulent en quatre pôles.

Le pôle Prospective

Les projets du pôle Prospective s'attachent à penser la place de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable dans la société. Leur objectif est d'agir sur le projet de société à long terme. Ils portent les valeurs d'un futur plus juste, plus vivant, plus égalitaire, plus durable et plus résilient. Les interlocuteurs.rices des projets du pôle Prospective sont les collectivités territoriales, les personnalités politiques ou la presse mais cela peut être aussi le grand public intéressé par les questions sociétales que soulève l'agriculture urbaine. Les problématiques soulevées par ce pôle sont spécifiques à des questions scientifiques et politiques qui ciblent des experts. L'enjeu de vulgarisation n'en demeure pas moins majeur pour que les questionnements soient lisibles par tou.te.s.



Le pôle Terrain

Les projets du pôle Terrain sont des projets portés par la Cité de l'agriculture qui ont pour mission d'expérimenter en agissant immédiatement sur la société. Ils sont conçus à court, moyen ou long terme et ont pour objectif d'apporter des solutions et des réponses concrètes à un système agricole et alimentaire qui dysfonctionne. Le domaine d'action des projets du pôle terrain est celui de la vie quotidienne, ils vont de la graine à l'assiette. Ils touchent à l'agriculture urbaine et à l'alimentation durable, de la production à la commercialisation. Ce sont les projets faciles à appréhender par le grand public en ce qu'ils apparaissent comme les projets les plus visibles, immédiatement. Ils impliquent un grand nombre de partenaires : le réseau des professionnel.le.s, les partenaires techniques, les partenaires institutionnels, la société civile.



Le pôle Transmission

Les projets du pôle Transmission développent la mission de sensibilisation et de déploiement de l'agriculture urbaine. Maillon et moteur, la Cité de l'agriculture porte ses propres projets et soutient aussi les autres acteur.ice.s de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable. Le pôle Transmission est composé de projets conçus pour accompagner les porteur.se.s de projet extérieurs à la Cité. Il peut s'agir de programmes de formation, d'accompagnement ou d'intervention conseil mais également d'ateliers dans les écoles. Les projets du pôle Transmission ont également pour objectif la professionnalisation des acteur.ice.s de la transition écologique et la formation des jeunes générations qui feront la ville de demain.



Le pôle Société-Forum

Les projets du pôle Société-Forum s'adressent au réseau des professionnels de l'agriculture urbaine ou à la société civile. Ils ont pour objectif de rendre plus lisible et compréhensible la mission de la Cité de l'agriculture et de sensibiliser la société à l'agro-écologie. Cela concerne la mobilisation des ressources informatives existantes et la création de nouveaux contenus via des projets événementiels ou éditoriaux. Les projets du pôle Société-Forum répondent à des objectifs d'accessibilité, de réponse simple aux questions sur la transition agro-écologique des villes. Ils sont une porte d'entrée facile à la Cité de l'agriculture, un moyen pour rendre accessible nos thématiques de travail.



2. Principales actions de la Cité de l'agriculture en 2020



© Edwige Lamy Photographies

Les projets portés par la Cité de l'agriculture ont vocation à promouvoir l'agriculture urbaine et l'alimentation durable. Outre les projets portés en propre par l'association, la Cité de l'agriculture a développé une mission de tête de réseau des professionnel.le.s de l'agriculture urbaine sur le territoire métropolitain. Elle intervient aussi comme structure d'accompagnement et de développement de projets en agriculture urbaine. Une partie importante de l'activité de la Cité de l'agriculture est consacrée au conseil et à la formation des collectivités territoriales, aux institutions publiques et aux entreprises.

2.1 Expérimenter : produire et se nourrir

Capri, la ferme de la Cité

Capri est un projet de production maraîchère et fruitière en agriculture biologique au cœur de Marseille. Développée sur un terrain de 8 500 m² appartenant à la Ville de Marseille, la ferme est située au 31 avenue de Gascogne, dans le 15^{ème} arrondissement. Cette première ferme en verger-maraîcher servira de démonstrateur auprès des citoyen.ne.s mais également de modèle d'expérimentation pour d'autres agriculteur.ice.s urbain.e.s souhaitant développer leurs activités dans la Métropole et en France.

Ferme pilote, Capri a des objectifs multiples :

Produire et **alimenter**, à son échelle, un quartier identifié comme désert alimentaire ;

Accueillir des habitant.e.s, visiteur.se.s, curieux.ses ;

Sensibiliser et **professionnaliser** autour de chantiers, ateliers, animations, formations;

Expérimenter et **étudier**, tant sur le plan agronomique et culturel qu'économique et sociétal.



© Renata Pires



© Renata Piress

Après l'identification du terrain et une première étude de faisabilité réalisée en 2018, la Cité de l'agriculture s'est lancée en 2019 dans la conception de la ferme urbaine. 2020 a marqué un tournant, celui de l'entrée du projet en phase opérationnelle et ce malgré la crise sanitaire :

- Printemps : poursuite de la conception, premiers partenariats techniques
- Été : 3 mois de concertation et de co-construction avec les habitant.e.s, partenaires locaux, écoles... / Terrassement du site : aplanissement, création de deux restanques
- Automne : poursuite du terrassement / Amendement des sols, via des apports massifs de broyat de bois, compost et fumier
- Hiver : fin des travaux de terrassement et d'amendement des sols / Création des réseaux d'eau et d'électricité / Premiers chantiers participatifs, ouverts aux bénévoles.

Sur le plan humain, l'équipe Capri s'est étoffée : une maraîchère, une chargée de recherche-évaluation, un coordinateur.

Idem côté partenaires - effectifs ou pressentis - et soutiens techniques, l'écosystème d'acteurs s'enrichit autour de Capri : ADDAP13, Miel Bureau, Université d'Avignon, CEREGE, IRTS, ISTYA, Les Alchimistes, Pépins Production, GRAB, The Bee Camp, collèges et lycées, centres sociaux, etc.

Opération Désert Alimentaire

La Cité de l'agriculture s'est lancée en 2020 dans la phase opérationnelle d'un projet témoin visant à la réduction de la fracture alimentaire et au développement de l'accès à une alimentation durable de qualité pour toutes et tous.

Cette action, appelée "Opération Désert Alimentaire" a été menée en partenariat étroit avec quatre centres sociaux marseillais situés en quartiers prioritaires de la ville :

- Centre Social Del Rio à la Viste (15ème)
- Centre Social MPT Olivier Bleu aux Aygalades (15ème)
- Centre Social MPT Saint-Louis à Campagne-Lévêque (15ème)
- Centre Social Cco Velten à Belsunce (1er)

Une série d'activités pour se familiariser à l'alimentation durable et recréer du lien entre mangeurs urbains éloignés d'une offre locale de qualité et acteurs de l'agriculture et de l'alimentation durables du territoire a été menée avec les habitant.e.s :

- Ateliers cuisine durable (autour de la saisonnalité, de l'équilibre alimentaire, de l'alimentation végétale, de techniques de conservation, de la récupération...)
- Visites de producteur.rice.s et transformateur.rice.s
- Balades cueillettes





Ces sorties ont notamment permis aux participant.e.s de découvrir :

- La production de l'huile d'olive et de la vigne (Domaine Roustan, la Fare-les-Oliviers)
- Une laiterie - fromagerie (Laiterie Marseillaise - VIIème)
- Une ferme en maraîchage bio (Ferme de Thierry Gozzerino-PAMA, Salon-de-Provence)
- La récolte du safran et production de câpres (Safran de Cuges)
- Un transformateur de légumes lactofermentés (Cruckles - 15ème)
- La ferme pédagogique du Roy d'Espagne (9ème)
- La ferme pédagogique de la Tour des Pins (14ème)
- Une balade reconnaissance de plantes (massif de l'Etoile)

Une formation destinée aux équipes des centres sociaux au contact direct des habitant.e.s et usager.ère.s a été construite en lien avec le centre social Del Rio et le centre Coco Velten. Elle est proposée à l'ensemble de leurs équipes salariées. Quatre modules principaux ont été animés par la Cité de l'agriculture autour de :

- alimentation durable et santé
- alimentation durable et environnement
- alimentation durable et accessibilité
- échange de bonnes pratiques autour du goûter et de l'approvisionnement

Ces modules ont fait intervenir des acteur.rice.s du territoire comme les Paniers Marseillais, la Plateforme Paysanne Locale et la nutritionniste Cécile Bouillot. Ils ont été complétés par l'accompagnement de groupes des secteurs enfance-famille lors des visites et animations proposées sur toute l'année.

Cette formation a donné lieu à la conception d'un Kit pédagogique autour de l'alimentation durable, disponible en formation numérique sur demande. Il fera l'objet d'une actualisation en 2021.

Ces activités de sensibilisation se sont accompagnées du renforcement du marché porté par la Cité de l'agriculture à la Cité des Arts de la Rue depuis 2018 et de la préfiguration de dispositifs d'accès (géographiques et économiques) à des produits locaux de qualité.

Ainsi, la Cité a travaillé à l'ancrage du marché dans le quartier des Aygalades. Les centres sociaux ont notamment été invités à tenir des stands lors des différentes éditions. Néanmoins, la période de COVID n'a pas facilité ces actions et le programme d'activités / animations sur le marché a dû être suspendu en respect des consignes sanitaires.





Deux autres dispositifs d'accès ont pu néanmoins s'enclencher à l'issue de l'année :

- Les Paniers Solidaires en partenariat avec les Paniers Marseillais et le centre social MPT Saint-Louis à Campagne Lévêque proposés pour 10 familles au sein du panier de la Calade
- Un partenariat avec Pain et Partage et VRAC National pour le lancement co-porté de VRAC Marseille en 2021 !

En parallèle de toutes ces actions de terrain, la Cité de l'agriculture a :

- Réalisé un relevé de prix qui alimente l'analyse de l'offre dans les déserts alimentaires à Marseille (notamment le 15ème arrondissement)
- Participé au groupe de travail régional de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté sur le volet Alimentation
- Accueilli dans ses locaux la diffusion du film "La Part des Autres" pour les acteurs associatifs, en partenariat avec les PAMAs et le CIVAM
- Noué un partenariat avec l'équipe du film "Douce France" pour sa diffusion à Marseille (reportée en 2021 pour raisons sanitaires)
- Co-construit avec Graines de soleil une journée d'étude et de travail sur l'accessibilité à l'alimentation durable à Marseille (reportée en 2021 pour raisons sanitaires)
- Démarré une réflexion avec Aix Marseille Université autour de la cartographie des paysages alimentaires dans le cadre d'un projet européen Interreg Med.

2.2 Documenter, mesurer l'impact, un travail de longue haleine

- Pôle Prospective

La Cité de l'agriculture capitalise sur son expérience de terrain pour produire un savoir et modéliser de nouveaux process de la fabrique de la ville. Pour produire et partager des connaissances sur les défis relevés, les leviers mobilisés, les arguments et arbitrages opérés, les bonnes et les mauvaises surprises rencontrées, il s'agit d'abord d'archiver les informations pertinentes puis de les analyser.

La reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture passe par la caractérisation, la quantification et la mesure de ses services écosystémiques. En ville, cette agriculture présente des spécificités qui sont encore très peu étudiées (îlot de chaleur urbain, remédiation des sols, refuge de biodiversité, atténuation des nuisances urbaines, etc...). La pérennisation de l'agriculture urbaine passe aussi par la démonstration de ses impacts concrets et réels, qui ne pourra se faire qu'en coordonnant chercheur.se.s et porteur.se.s de projet ainsi qu'en reconnaissant la portée sociétale de ces lourds travaux.

La situation géographique de la ferme Capri, en Méditerranée, c'est à dire à la fois dans l'une des régions les plus touchées par le réchauffement climatique et aussi au cœur d'un territoire riche en enjeux d'alimentation durable, d'aménagement urbain et d'interactions sociales constitue un terreau riche pour la production d'innovations, d'impacts et de connaissances.

Chronologie de l'enquête :

- Entrée en poste de la salariée chargée de la documentation et de l'analyse scientifique de la Ferme Capri
- Consolidation de la mémoire de la Cité de l'agriculture : mise en place d'outils et de méthodes d'archivage
- Etat de l'art de l'évaluation d'impact en agriculture urbaine et préfiguration de projets de recherche participative
- Prémices des partenariats académiques et entrepreneuriaux : Capri est un terrain d'étude !
 - ISTYA - Capteurs de station de mesure de la qualité de l'air
 - IRTS PACA - Instituts Régional des Travailleurs Sociaux (projet tutoré)
 - CEREGE - Centre Européen De Recherche Et D'enseignement Des Géosciences De L'environnement (2 écoles de terrain)
- Bases de la documentation artistique : reportage photographique et documentaire

2.3 Accompagner les professionnel.le.s de l'agriculture urbaine

-Pôle Forum et société

Depuis 2018, la Cité de l'agriculture fédère le réseau des porteur.se.s de projets en agriculture urbaine à Marseille et s'affirme comme tête de réseau, faisant ainsi le lien entre le terrain, les politiques publiques, le monde économique.

Grâce au soutien de plusieurs financements, l'année 2020 a été l'occasion, malgré la crise, d'approfondir les liens entre act.eur.ice.s et d'expérimenter de nouveaux outils co-construits et pilotés par la Cité de l'agriculture.

Une lettre d'informations mensuelle ciblée (annonce d'appels à projets, mise en lumière d'initiatives, ressources techniques, avancées du Plan d'action AU de la Métropole Aix Marseille Provence).

Un groupe Whatsapp' (animé et modéré par la Cité) pour favoriser l'échange rapide de services, de contacts et d'informations

Des réunions de travail (4 en 2020) sur différentes problématiques propres aux porteur.se.s de projet (foncier, plaidoyer, financement).

La tenue de 2 Apér'AU (temps informel d'échange et de réseautage sur l'un des sites de l'agriculture urbaine marseillaise) pour favoriser les synergies et la coopération inter-acteurs.

Le bilan de cette année est très positif, avec un taux de satisfaction très élevé des membres du réseau sur les outils développés et le rôle fédérateur de la Cité de l'agriculture. Pour preuve, le réseau est passé de 35 membres (fin 2019) à 58 membres fin 2020.

Pour 2021, le réseau souhaite aller encore plus loin, en partageant une feuille de route commune (Cultivons Marseille!) et en lançant de manière opérationnelle plusieurs actions de mutualisation pilotée là encore par la Cité de l'agriculture.



2.4 Professionnaliser et outiller les acteurs

-Pôle Transmission

Depuis quelques années, apparaissent des projets d'agriculture urbaine divers et novateurs à proximité voire au sein même des villes. Ces projets sont portés par des personnes qui veulent prendre part à la transition écologique de nos cités. Malgré leur motivation, ces futur.e.s agricultrices et agriculteurs se retrouvent souvent confronté.e.s à une multitude de sujets complexes qu'il.elle.s ne maîtrisent pas toujours. Afin de les aider dans le montage de leur projet, et forte d'une connaissance fine de son territoire, des projets d'agriculture urbaine existants en France, et de ses compétences techniques pluridisciplinaires, la Cité de l'agriculture a mis en œuvre en 2020 différentes actions d'accompagnement. Elle a également travaillé à l'ingénierie d'une formation test gratuite et innovante avec deux sessions programmées en 2021.

- **L'accompagnement**

En 2020, ce sont 23 personnes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement individuel gratuit pour le montage de leur projet sur la base minimale d'un rendez-vous de 2h et d'un retour mail avec différentes pistes de travail.

Ces futurs agricult.eur.rice.s urbain.e.s ont ainsi pu être conseillé.e.s, appuyé.e.s et outillé.e.s par la Cité de l'agriculture, en fonction de leur état d'avancement, sur des aspects aussi divers que :

- La recherche de foncier (méthode et mise en lien avec des propriétaires de la base de données "Foncier" de la Cité de l'agriculture, 2 porteuses de projet installées en 2020)
- La mise en lien avec différents partenaires potentiels (initiatives existantes, partenaires techniques de la Cité de l'agriculture etc...)
- Un appui sur la définition du modèle économique (pistes de financements, possibilités de commercialisation et état du marché)
- Un appui technique (pratiques agroécologiques, statuts juridiques etc...)



En parallèle, la Cité de l'agriculture a travaillé en 2020 à la définition d'un parcours d'accompagnement plus structuré et structurant en lien avec différents partenaires. Parmi les actions réalisées, il est notamment possible de citer :

- L'intégration de la Cité de l'agriculture comme l'une des structures d'accompagnement à l'installation du Point Accueil Installation 13.
- Des discussions et tests d'accompagnement croisés avec les acteurs de L'accompagnement à l'installation agricole (Chambre d'Agriculture 13, ADEAR, Jeunes Agriculteurs) et ceux de l'ESS (COSENS, Intermade) dans une logique de mutualisation/coopération entre ces acteurs aux compétences complémentaires.

Pour 2021, il est notamment prévu :

- La création d'un espace-pro, boîtes à outils et ressources pour les porteur.se.s de projet sur le site de la Cité de l'agriculture
- La préfiguration d'un parcours d'accompagnement dédié à l'agriculture urbaine avec un ou plusieurs des partenaires susnommés et son articulation avec la formation "Conduite de projet innovants en Agriculture Urbaine"
- Le déploiement progressif de son action d'accompagnement de premier niveau à un niveau régional.



© Renata Pires

• La formation

Pour mieux accompagner les porteur.se.s de projet, la Cité de l'agriculture a expérimenté et co-organisé avec l'IRFEDD, une formation transversale de 5 jours intitulée « Entreprendre en agriculture urbaine » en décembre 2018 cofinancée par la Région Sud PACA. Cette formation a mis en lumière la nécessité de développer des formations « chapeau » abordant des problématiques transverses, sous un angle gestion de projet.

En 2020, la Cité de l'agriculture développe deux sessions tests de formation "Conduite de projet en agriculture urbaine" qui auront lieu en 2021 (de mars à avril et de juin à juillet) et qui s'appuient sur un réseau d'act.eur.rice.s pour l'élaboration de l'ingénierie pédagogique.



La création d'une offre de formation répond à plusieurs objectifs :

- S'appuyer et fédérer les acteurs régionaux de l'agriculture urbaine et de la formation professionnelle pour concevoir l'offre de formation
- Mobiliser les expertises les plus adaptées pour bâtir une action de formation transversale s'adressant aux acteurs potentiellement impliqués dans l'agriculture urbaine (porteurs de projets, collectivités, bailleurs sociaux, exploitants...).
- Articuler la formation en complémentarité avec les formations existantes
- Concevoir un déroulé pédagogique reproductible sur le territoire régional

Le comité de pilotage (COFIL) du projet s'est réuni pour la première fois en novembre. Interdisciplinaire, il a mobilisé une quinzaine d'acteurs et actrices issu.e.s des champs de l'agriculture, de la formation, de la recherche, des collectivités, de l'ESS et/ou de l'accompagnement entrepreneurial - notamment Région SUD, Intermade, Cultures permanentes, Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône, ADEAR ou AFAUP.

Ce COFIL constitue un espace de consultation et de proposition qui a permis de construire une formation adaptée aux enjeux du territoire et de valider le programme de formation autour de 7 modules d'une journée.

- Module 0 - Introduction. Présentation, découverte et clarification des projets personnels
- Module 1 - Inclure son projet personnel dans les grands enjeux de l'agriculture urbaine (rôle, impacts, outils d'évaluation)
- Module 2 - Accès au foncier, démarches et procédures réglementaires en vue d'une installation
- Module 3 - Ancrage territorial et écosystème humain : s'ancrer dans la dynamique de son quartier, intéresser, impliquer, mobiliser les habitant.e.s
- Module 4 - Construire un modèle économique et un calendrier pour un projet pérenne
- Module 5 - Argumenter et communiquer pour valoriser son projet, identifier les pistes financements
- Module 6 - Mise en situation individuelle et présentation de son projet : échanges et conseils d'un réseau d'expert.e.s

La formation est ouverte à toute personne ayant un projet d'installation en agriculture urbaine ou souhaitant acquérir une base solide de compétences pour le montage de projets en agriculture urbaine. Elle est également ouverte aux faiseur.r.se.s de ville (toute personne travaillant dans la conception, l'aménagement ou l'animation des espaces de la ville) souhaitant approfondir leurs compétences afin de faciliter l'accueil de projets d'agriculture urbaine sur leur territoire.

La première session de formation se déroulera en mars 2021 après un processus de sélection de candidat.e.s. Un livret de formation sera réalisé pour soutenir les participant.e.s dans leur apprentissage. Ce carnet de bord sera un outil pour le stagiaire qui contiendra des méthodes, des exercices et des références pour approfondir les sujets abordés durant la formation. Parallèlement, un accompagnement individualisé des porteur.se.s de projet sera articulé avec l'offre de formation afin de proposer un parcours progressif pour s'installer en agriculture urbaine.



© Renata Piress

- **Le conseil**

La Cité de l'agriculture s'appuie sur sa connaissance du terrain et son expertise pour accompagner les faiseurs de ville (collectivités territoriales, urbanistes, architectes, bailleurs sociaux, etc.) dans leurs projets en lien avec l'agriculture urbaine. Elle a pu travailler en 2020 sur les projets suivants :

- Grand Avignon : écriture d'un projet de développement de l'agriculture urbaine dans le cadre de l'appel à projet "Quartiers Fertiles, lancé par l'ANRU - dossier lauréat ;
- CDC Habitat : accompagnement à la mise en œuvre d'un projet d'agriculture urbaine dans le cadre d'une opération à Saint-Mandrier-sur-Mer.
- SOLEAM : accompagnement à la mise en oeuvre du volet agriculture urbaine au sein de la ZAC Vallon-Régny.

2.5 Faire de la transition agroécologique, l'affaire de tou.te.s !

Parce que l'agriculture et l'alimentation appartiennent à tou.te.s, la Cité de l'agriculture travaille à partager les initiatives inspirantes et durables en la matière. L'information, le mise en lumière, et la massification sont de mise. Tout cela avec un maître mot : donner envie !

- Informer et représenter

2020 a été une année de redéfinition rationnelle de la communication de la Cité de l'agriculture tant au niveau de la communication externe que de la communication interne.

Face à la croissance de l'équipe, il est devenu nécessaire de penser une stratégie de communication interne et de mettre en place des outils pour fluidifier les échanges. Cela a donné naissance à la structuration des projets par pôle, la systématisation d'une réunion d'équipe hebdomadaire, la réorganisation des outils de partage de documents.

Une charte graphique a également été conçue comme un document de référence pour la communication visuelle. Elle contient les règles fondamentales d'utilisation des signes graphiques constituant l'identité de la Cité de l'agriculture. Traduction visuelle de l'esprit de la Cité de l'agriculture, elle garantit l'harmonisation de toute communication interne et externe, au niveau visuel.

Face à la situation sanitaire, la Cité de l'agriculture a eu la volonté de partager les initiatives positives liées à la situation sanitaire auprès des act.eur.ice.s du réseau et du public. Par exemple, des échanges avec le collectif ALIMENT ont donné lieu à des relais sur les réseaux sociaux. Elle s'est également positionnée en lieu d'accueil et a accueilli des producteur.ice.s du marché pour qu'il.elle.s vendent leur produit à la Cité de l'agriculture.

Dans ce contexte, la tenue de la permanence s'est révélée d'autant plus pertinente. Toute l'année de 14h à 18h, l'équipe de la Cité de l'agriculture a accueilli le public dans la salle du restaurant au 37 boulevard National. Ces permanences ont donné lieu à de nombreuses rencontres et permis au public d'accéder au fonds documentaire.



• Événementiel

L'événementiel est un puissant outil pour amorcer et embarquer de nombreux.ses citoyen.ne.s vers la transition agroécologique. Si 2020, n'a pas été une année faste à ce niveau, la Cité de l'agriculture a malgré tout pu concentrer ses efforts sur quelques temps forts et notamment les 48h de l'agriculture urbaine 2020. Initialement prévues au mois d'avril pour leur troisième édition marseillaise, les 48h se sont finalement déroulées le week-end du 20&21 Juin 2020. Malgré un contexte sanitaire tendu, ce sont plus de 800 personnes qui ont pu participer à une trentaine d'événements dans 20 lieux partenaires aux quatre coins de la ville.

Événements prévus et organisés en 2020 et reportés en 2021 :

- Rencontres territoriales des act.eur.rice.s autour de "L'accessibilité à l'alimentation durable" en partenariat avec Graines de Soleil et le Réseau Cocagne
- Projection et animation d'un ciné-débat autour du film "Douce France"
- Projection et animation d'un ciné-débat autour du film "La part des autres" en partenariat avec le CIVAM et les Paniers Marseillais
- 3 Conférences autour de la permaculture en partenariat avec Cultures Permanentes.
- Dernier épisode et soirée de clôture du projet Cuisine et Courts-métrages
- Les Rencontres du Fonds Doc', autour de l'animation du centre de ressources de la Cité de l'agriculture.
- Salon des Vins natures

Avec l'ouverture de la ferme Capri en 2020 et l'arrivée d'une nouvelle Responsable de la programmation événementielle, l'année 2021 s'annonce riche en événements extérieurs et intérieurs, dans le respect des désormais traditionnels protocoles sanitaires !



3. Nos partenaires

Partenaires techniques et opérationnels

A pâtons RompusLaboratoire LEST, TELEMME Gabriel Alfonsi (vidéaste)

ADDAP13

Graines de Soleil

ADEAR

Grand Avignon

AFAUP

ARDEPI

INRAE

Aix Marseille Université -

IPAD

Astredhor

IRFEDD

BAFI

IRTSS

Bureau des Guides

Intermade

CEREGE

La Plateforme Paysanne Locale

Cabanon Vertical

Centre Social Saint Joseph

La Roue

Centre sociaux

Laurent Chaverlange (webmaster)

Chaire Agriculture Urbaines AgroParisTech

Le French Impact

Chambre d'agriculture

Cité des Arts de la Rue

Le Good Truck

Collectif ALIMENT

Le Miel Bureau

Cultures Permanentes

Le Présage

Cécile Bouillot

DRAAF

Les Alchimistes

Ecoceaty

Les Cols Verts

GRAB

Les Cuistottes

Aire Métropolitaine de Barcelone

Les Jeunes Pousses

Les Paniers Marseillais

Les producteurs du Marché (merci à elleux !)

L'école Saint Joseph de Servières

Mario Londono (photographe)

Marseille Solutions

Mercato Ritrovato

Pain et Partage

Robin des Villes

Réseau d'agriculteurs et de transformateurs à Marseille et environs
(merci à eux !)

Sentiers Métropolitains

Sentiers Métropolitains

The Bee Camp

Université d'Avignon - Licence professionnelle en agroécologie

Urbagora

Partenaires financiers



DÉPARTEMENT
**BOUCHES-
DU-RHÔNE**



METROPOLE
**AIX
MARSEILLE
PROVENCE**

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

ars
Agence Régionale de Santé



Erasmus+ **HORIZON 2020**

LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET
D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

the
IVORY
FOUNDATION



AG2R LA MONDIALE
Fondation d'entreprise



*Fondation Lemarchand**

4. Enjeux 2021 - Conclusion



La Cité de l'agriculture a poursuivi son développement et sa croissance en 2020. Elle s'est affirmée dans ses différents rôles et a lancé des projets opérationnels au service de la transition agroécologique des villes, et notamment de Marseille.

Les perspectives et les enjeux de 2021 sont pluriels :

- Assurer la pérennité et la continuité des actions de terrain de la Cité de l'agriculture (Pôle Terrain)
- Conforter le rôle de tête de réseau de la Cité de l'agriculture par le portage d'actions opérationnelles au service du territoire et des act.eur.rice.s de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable (Pôle Prospective)
- Développer le rôle d'incubation de la Cité de l'agriculture par la création d'un véritable parcours d'accompagnement
- Poursuivre et amplifier les actions de la Cité de l'agriculture à destination du grand public dans un contexte sanitaire mouvant, pour que la transition agro-écologique soit l'affaire de tou.te.s

Les chantiers sont donc nombreux, mais l'équipe s'agrandit, et l'envie d'avancer tou.te.s ensemble nous nourrit, alors encore une fois merci !

Cité  de
l'agri
culture
